

PROCES VERBAL

LA MAIRIE :
53 Rue de la Mairie
05110 BARILLONNETTE
04.92.54.25.80
mairie.barci05@gmail.com
<https://www.barillonnette.fr/>

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

Conseillers présents : BENOITS Yves, CRUZ Béatrice, DELABRE Marushka, , HEMERY Bruno, JOLY Patrice, LUCIANO Lola, MAGALLON Nicole, GACOUGNOLLE Cécile, TOLLA Isabelle

Conseillers Absents :

Secrétaire de séance : Nicole Magallon

Le conseil municipal,

Délibère favorablement pour :

Délibération 2025-12-01 : DM n°4- Ajustement budget annuel

- 3500 € en diminution du poste 011
- 2500 € en augmentation du poste 012
- 1000 € en augmentation du poste 65

-Délibérations 2025-12-02 et 2025-12-10 : Subventions accordées

- 250 €, au Restos du Coeur
- 350 €, à l'Ecole de Lardier

Délibérations 2025-12-03 et 2025-12-04 : Prix cession Verscheure et Denerier

Une erreur matérielle s'était glissée dans les délibérations de septembre 2023 concernant le prix à l'Ha, rectifié à 4640 €/Ha (et non pas 4640 €/m²)

Délibérations 2025-12-05, 2025-12-06 et 2025-12-07 : Alignement chemin de Pré Roustagnit

Suite aux accords des propriétaires reçus avant le conseil municipal, l'alignement du chemin de Pré Roustagnit (voie communale n°3) aboutit à :

- Acquisition d'un terrain à Mme Gervais pour 82.13 €
- Echange de terrains avec Mrs Eveque et Faraut.

Délibération 2025-12-08 : Financement du réseau d'eau (compteurs et sécurisation des chambres des vannes)

Suite à l'accord de subvention de l'Agence de l'eau pour un montant de 18 240 €, il convient de modifier le plan de financement général des travaux comme suit :

• Agence de l'eau (45.16 %)	7 535.00 €
• Département 05 (24.04 %)	4 079.70 €
• CAGTD (10.8 %)	1 732.50 €
• Commune (20 %)	3 336.80 €

Délibération 2025-12-09 : Remboursement frais engagés par Nicole Magallon

Remboursement pour l'achat du cadeau de départ à la retraite de M. Jean-Marie Gury.

Délibération 2025-12-11 : Déclassement du gîte des Oustaus

Considérant que l'intégration initiale du gîte des Oustaus au domaine public lors de dissolution du SIVU de Peyssier semble résulter d'une erreur étant donné que le bâtiment n'a jamais été affecté au fonctionnement d'un service public, ni à l'usage du public et n'a fait l'objet d'aucun aménagements spéciaux, il convient de déclasser le bâtiment.

Délibération 2025-12-12 : Convention territoriale Globale

Adhésion de la commune à la Convention Territoriale globale signée entre la CAGTD et l'Urssaf pour le maintien et le développement des services aux familles.

Décide à l'unanimité,

- de ne pas adhérer à la fondation du patrimoine
- suite à la demande d'un habitant, de ne pas installer de bac à graviers. D'une part parce que les communes ou copropriétés qui l'ont fait n'en ont pas été satisfaites, d'autre part parce que la commune de Barcillonnette est en zone de moyenne montagne et que les habitants doivent en tenir compte. Sans compter que la voirie communale est régulièrement gravillonnée.

Est informé :

- De la réunion avec deux habitantes pour l'utilisation de l'espace bureautique. Une convention de mise à disposition des locaux, avec un remboursement des frais à la commune pour un montant de 50 €/mois, sera signée avec chacune des personnes.
- Que le ménage sera fait aux espaces sportifs et de bien-être de la bergerie le vendredi matin. Une modification des badges est en cours d'étude.
- Que la convention de la délégation de la compétence Eau et sa reconduction pour une durée de 8 ans est en cours de finalisation entre la CAGTD et la préfecture. Elle sera certainement votée au niveau de l'Agglo en janvier 2026, la commune suivra.
- De la réponse favorable de l'Agence de l'Eau pour le financement du Schéma directeur de l'eau et des travaux (compteurs, chambre des vannes) pour un montant global 18 240.00 €.
- Des rencontres avec Et si nous, pour les journées « Chaud devant » en juin 2026 : des conventions d'occupation du domaine public seront signées avec Et si nous.
- Que le document PCS a été envoyé à la préfecture pour vérification. Les dernières modifications sont en cours.
- Des dates des Conseils Municipaux : 20 janvier, 17 février et 10 mars 2026.

Fait à Barcillonnette, le 20 décembre 2025
Béatrice Cruz, Maire

